

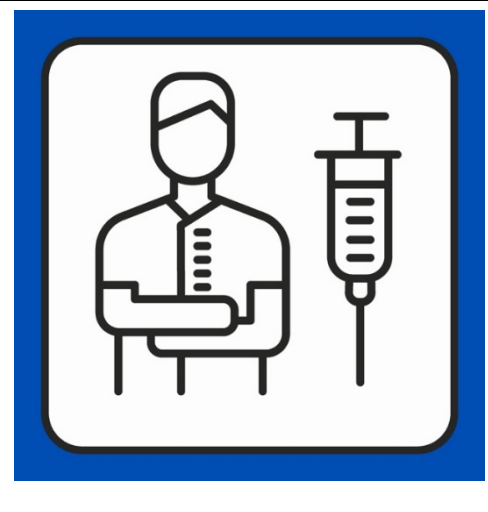


ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



COVID19
Fribourg Freiburg
www.fr.ch



J'ai été vacciné-e contre le COVID-19 / SARS-CoV-2, et maintenant ?

Questions - réponses

Etat au 31.05.2021

Important : Deux injections sont nécessaires pour garantir une protection optimale, et avec le même vaccin. La seconde est faite environ 5 semaines après la première. Dans certains cas, une seule dose est nécessaire (voir ci-dessous).

Combien de temps après la vaccination serai-je protégé-e ?

- > La vaccination nécessite en principe deux injections (dans le haut du bras) à 4 - 6 semaines d'intervalle. Une protection partielle contre le COVID-19 commence environ deux semaines après la première dose, et elle est complète (95%) après la seconde dose, pour une durée de plusieurs mois.
- > Remarque: pour les personnes qui ont eu une maladie COVID-19 confirmée par un résultat positif par test rapide ou PCR (autotests pas valides) ou par une sérologie (bien que celle-ci n'est pas recommandée), une dose de vaccin est suffisante pour une protection complète lorsque la vaccination est administrée au moins 4 semaines après l'infection (sauf chez les personnes avec une immunodéficience qui doivent recevoir deux doses). La vaccination avec une dose de vaccin est recommandée dès que possible à partir de six mois après une infection au COVID-19 confirmée chez les personnes non vulnérables et trois mois après l'infection chez les [personnes vulnérables](#). Dans ces cas l'infection par le COVID-19 est assimilable à la première dose de vaccin.

Que faire si je suis infecté-e par le Covid-19 après la première dose ?

- > Il faut appeler la hotline pour différer le rendez-vous de la 2^{ème} dose (+6 mois ou +3 mois pour une personne vulnérable).

Quelle est la durée d'efficacité du vaccin ?

- > On ne le sait pas encore, mais elle dure en tout cas plus de 6 mois. Pour l'instant, les fabricants étudient la durée de la protection offerte par la vaccination. Il est possible que nous recommandions une autre injection après un certain temps.

Devrais-je continuer de respecter les règles d'hygiène et de conduite si je me fais vacciner ?

- > Oui. Les [règles d'hygiène et de conduite](#) restent importantes pour se protéger et protéger les autres. L'évaluation actuelle des données relatives aux deux vaccins Pfizer et Moderna autorisés en Suisse montre que ceux-ci réduisent le risque de transmission mais ne l'excluent pas totalement. Le virus peut de plus être transmis par d'autres voies, par exemple suite à un contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux. Continuez à suivre les règles d'hygiène et de conduite de l'OFSP « Voici comment nous protéger » : www.ofsp-coronavirus.ch.
- > **Exception :** Si vous êtes complètement vacciné-e, vous pouvez renoncer aux mesures de protection consistant à garder vos distances et à porter un masque lorsque vous rencontrez **en privé d'autres personnes pleinement vaccinées**. Sont considérées comme complètement vaccinées les personnes ayant reçu les deux doses. Dans les cas d'exception pour lesquels uniquement une seule dose est nécessaire, la vaccination est considérée comme complète après l'injection unique.

Y a-t-il des effets secondaires ? Quels effets secondaires sont possibles ? Combien de temps peuvent durer les effets secondaires ?

- > Toute vaccination peut provoquer des effets secondaires. Le plus souvent, ils sont légers et passent rapidement. Les effets secondaires sévères sont très rares (par exemple, une forte réaction allergique immédiatement après l'injection).

Les effets secondaires suivants sont possibles :

- > des symptômes généraux, tels que des frissons, une sensation de fièvre ou une légère fièvre
 - > des réactions au point d'injection, telles que douleur, rougeur et gonflement
 - > des maux de tête
 - > de la fatigue
 - > des douleurs musculaires et articulaires
- > Ces effets secondaires surviennent souvent après une vaccination. Ils montrent que le corps active son système immunitaire et développe une protection. Sous une forme légère, c'est donc un bon signe. En général, les effets secondaires disparaissent après 1 à 3 jours. Ils répondent bien à la prise de Paracétamol.

Que dois-je faire si j'ai des effets secondaires suite à la vaccination ?

- > Les effets secondaires légers disparaissent généralement après quelques jours. Si vos symptômes persistent ou s'aggravent après quelques jours, si vous vous sentez fatigué-e durant une longue période après la vaccination ou remarquez quelque chose d'inhabituel quelques semaines plus tard, contactez votre médecin. Il sera en mesure de diagnostiquer, après un premier examen, s'il s'agit d'un effet secondaire ou si les troubles en question sont plutôt dus à une autre cause, et pourra prendre les mesures appropriées.

Si je me fais vacciner, est-ce que je peux quand même avoir la maladie ?

- > Suite à la vaccination, votre corps développe des anticorps et des globules blancs « mémoire ». Si vous êtes infecté par le virus, votre corps va ainsi combattre le virus et fortement réduire le risque de devenir malade. Important : Il n'existe pas de protection totale (95% pour le Pfizer et le Moderna). Certaines personnes pourraient tomber malades malgré la vaccination. Cette dernière augmentera toutefois massivement leurs chances de ne pas connaître d'évolution sévère de la maladie.

Dois-je encore me mettre en quarantaine après ma vaccination ?

- > Pour les personnes complètement vaccinées avec un vaccin à ARNm, la quarantaine n'est pas nécessaire pendant 6 mois (180 jours) après la vaccination pour une personne après un contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19. Par contre, après un séjour dans certains pays (voir la liste de ces pays sur le site de l'OFSP) la quarantaine est toujours obligatoire, malgré la vaccination.

Si vous avez des questions sur votre santé

Hotline santé 084 026 1700 (7/7j de 9h00 à 17h00)

www.fr.ch/vaccination-covid

PRENEZ SOIN DE VOUS !